## Questions orales

#### LES SUBVENTIONS RELATIVES AU PAIN ET AU LAIT— L'APPLICATION AU YUKON ET AUX T.N.-O.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné l'initiative annoncée par le premier ministre il y a deux semaines hier au sujet des subventions au pain et au lait et l'annonce du ministre de l'Agriculture concernant le prix du lait pour les habitants de la province Québec qui sera réduit à 34c. la pinte, le ministre se souviendra que je lui ai alors signalé qu'il n'y avait aucun office de commercialisation au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et qu'il avait répondu que son ministère étudiait la question. Peut-il dire à la Chambre, pour ce qui est de ceux qui vivent au-delà du 60° parallèle, si lui qui est directement responsable de ces régions, leur accordera les mêmes avantages que les résidents du Québec ont obtenu en vertu des mesures annoncées par le ministre de l'Agriculture?

## [Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'ai déjà communiqué à ce sujet avec mon collègue le ministre de l'Agriculture. Évidemment, il s'agit d'une question très complexe, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest n'ayant pas de «marketing board», si je peux employer cette expression, mais les consommateurs de ces territoires seront avantagés de la même façon que ceux des provinces plus au sud, d'où viennent les produits agricoles.

#### [Traduction]

## LES TRANSPORTS

# L'EMBOUTEILLAGE À NORTH SYDNEY DE WAGONS À DESTINATION DE TERRE-NEUVE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné la situation à North Sydney où l'expédition de marchandises et denrées qui approvisionnent Terre-Neuve sera ralentie jusqu'après Noël et qu'on place maintenant des commandes pour le printemps de 1974, maintenant que le ministre a eu le temps d'étudier la situation à North Sydney, peut-il nous indiquer quelles mesures il envisage et quels plans d'urgence il a élaboré pour faire face à la situation?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois que cette situation est à l'étude par le ministère. Parlez-vous de l'embouteillage qui existe à Sydney?

## M. Lundrigan: Oui.

M. Marchand (Langelier): J'ai reçu depuis hier un rapport complet du CN. Je crois que c'est être injuste envers le CN que de donner au public l'impression que rien n'a été fait, lorsque je sais avec certitude que depuis le 11 juillet le CN nolise des vaisseaux en vue de rattraper le retard. Il n'y a aucune accumulation de marchandises

périssables et d'ici deux semaines, nous croyons que tout sera revenu à la normale.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je ne sais s'il est interdit à la Chambre d'accuser le CN de mentir. Je ne puis accuser le ministre de mentir, mais quelqu'un est évidemment un sacré menteur. Étant donné que plus d'un mois avant la grève du Canadien National, aucun produit ne quittait Montréal pour la province de Terre-Neuve par voie du système d'entreprise privée, étant donné que depuis le premier jour de la grève tournante, la province connaissait à toutes fins pratiques une grève totale étant donné que celle-ci se concentrait en Ontario, au Québec et dans la région de l'Atlantique, et étant donné qu'hier, les chemins de fer Nationaux ont reconnu que 600 de leurs wagons sont immobilisés actuellement à North Sydney, et que le public a signalé...

#### **(1500)**

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait peut-être poser sa question. Il me semble que son préambule est un peu trop long.

M. Lundrigan: Et étant donné que le public a signalé que certaines entreprises de la côte Nord-Est de la province n'ont pas reçu...

Des voix: Règlement.

M. Lundrigan: Écoutez ce que je dis.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je demanderais au député de bien vouloir poser sa question.

M. Lundrigan: J'aurais déjà posé ma question s'il n'y avait pas eu tant d'interruptions. Il y a longtemps que j'aurais fini. En fait, certaines entreprises n'ont pas reçu les marchandises commandées deux mois plus tôt et qui sont bloquées à North Sydney depuis deux mois. Le ministre peut-il nous donner l'assurance que des navires supplémentaires seront mis en service immédiatement afin de rattraper le temps perdu et qu'en outre il étudiera les responsabilités constitutionnelles prévues aux termes de l'article 32 des conditions de l'Union.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. A l'ordre, je vous prie. Peut-être permettra-t-on au ministre de répondre à la longue question du député.

M. Marchand (Langelier): Je sais que vous ne me permettrez pas de prouver ce que j'avance, monsieur l'Orateur, mais même si le député affirme que ce ne sont que des mensonges, j'ai ici les noms de tous les navires et je peux les lire à la Chambre. Si le député connaît un navire qu'on pourrait noliser pour accélérer le mouvement des marchandises, nous serons heureux de l'affréter. Nous avons bien essayé.

#### Une voix: Et Jack Davis?

M. Marchand (Langelier): Certaines des marchandises retardées ne sont pas périssables. Il y a déjà eu des retards à Sydney et c'est pour cela que nous avons demandé un autre navire. Il sera en service dans quelques jours et nous en aurons peut-être un autre plus tard cet automne.